



**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE LA CONSULTATION N° 11/FLL/2023**

Conformément aux dispositions de l'article 52 du Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, **Faculté des Lettres et des Langues - l'université de Tissemsilt**, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé au la Consultation N°10/2023 du 26/09/2023

Chapitre : 22/13 Fournitures - Article : 11 Acquisition des drapeaux nationale

Relatif à : « PLOT : Acquisition des drapeaux nationale.»

Dans le cadre de Budget de fonctionnement de l'année 2023, qu'à l'issue la procédure d'évaluation des offres, sont attribués provisoirement conformément aux dispositions du cahier des charges les soumissionnaires retenus sont :

Désignation	Soumissionnaire Retenu	Montant de la Soumission après Correction DA en TTC	Délai D'exécution (jours)	NIF	Observation
Acquisition des drapeaux nationale	Mellah nabila	319 634,00 DA	Deux (02) jours	292440201876132	Offre Pré-qualifiées Techniquement et Financement

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , Les soumissionnaires qui contestent la déclaration de l'infructuosité peuvent introduire leurs recours auprès de l'administration de l'université.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières, peuvent se rapprocher des Service des Moyens et de la Maintenance - Faculté des Lettres et des Langues ou plus tard dans un délai de trois jours à compter de la première publication du présent avis , conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 03 du Décret Présidentiel n°15-247 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics .

Tissemsilt Le 25 نونبر 2023
LE DOYEN
عن المظيد و بتأويل من
عميد كلية الآداب واللغات
أ. ط : قردان الملتحوت
09